



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Logement social

Question orale n° 1473

Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte M. le ministre delegue au logement sur l'imperieuse necessite de construire des logements sociaux dans la region amiennoise. En effet, un grand nombre de jeunes couples et de mal-loges sont a la recherche d'un logement au loyer accessible. Bien souvent leurs conditions de logement sont deplorables. Des mesures particulieres et urgentes doivent etre prises pour la construction de logements sociaux avec, de la part de l'Etat, un retour de l'aide a la pierre.

Données clés

Auteur : [M. Gremetz Maxime](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1473

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 1997, page 2505

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 avril 1997